

"Déclarons la pêche de la mer libre et commune à tous nos sujets auxquels nous permettons de faire, tant en mer que sur les grèves".

(Ordonnance Royale d'août 1681)

Édit

FNPPSF

Avis de tempête sur la plaisance !

L'avis de grand frais annoncé s'est transformé en **avis de tempête** ! La mer a forci considérablement. Avec nos partenaires habituels, nous faisons front. Nous appelons tous les plaisanciers à nous rejoindre et à se rassembler pour s'opposer aux **attaques ciblées et répétées** dont nous sommes l'objet. Des groupes aujourd'hui bien identifiés s'en prennent délibérément et stupidement à notre activité sans même avoir mesuré l'**intérêt considérable** qu'elle représente sur les **plans sociologique et économique**.
Ne laissons pas ces rapaces nous dépecer.
Réagissons avant qu'il ne soit trop tard !

Taxe de mouillage

L'amendement proposé par le député de Haute-Corse Giacobbi, par ailleurs président des Aires marines protégées, dans le cadre de la loi NOTRe, a provoqué un véritable raz de marée sur l'ensemble du littoral. Présenté comme essentiellement destiné à répondre à d'hypothétiques spécificités corses, cette **taxe sur les bateaux de plaisance mouillant dans les aires marines protégées** s'est transformée en un **véritable impôt**. Il cible exclusivement les plaisanciers qui financent déjà très largement le Conservatoire du littoral. Une attaque de plus qui, ajoutée aux autres provocations en tout genre, a provoqué la **réaction unanime de toute la communauté nautique**. Un mouvement historique qui ne s'arrêtera qu'avec le **retrait de cet amendement injuste et inapplicable** !

Déconstruction de bateaux

Dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, le sénateur écologiste Ronan Dantec a lui aussi proposé un amendement visant à créer une **écotaxe sur les bateaux de plaisance** ! Encore une taxe visant principalement les plaisanciers devenus la cible privilégiée des **khmers verts** ! La vache à lait n'est pourtant plus à traire ! À coups de **taxes répétées**, l'activité nautique est aujourd'hui sur la **voie d'un sinistre général** !
Nous sommes bien entendu favorables à une réflexion sur la déconstruction des bateaux déjà amorcée par la plaisance française mais à condition que cela se fasse dans la **concertation avec les usagers et les industriels concernés** !

Gestion de la ressource

Constatant, comme beaucoup d'entre nous, l'**inertie voire l'autisme** du système de gestion des pêches françaises phagocyté par les **lobbies de la grande pêche au chalut**, la Commission européenne des pêches s'est vue contrainte de prendre des **mesures d'urgence pour protéger le bar**. L'espèce est en effet, selon les derniers rapports des scientifiques, en **sérieuse difficulté** et risque de disparaître si rien n'est fait rapidement. Ces mesures totalement incohérentes, prises dans l'urgence, risquent de s'avérer, hélas, **totale-ment insuffisantes et contre-productives**. Nous avons proposé une **généralisation des tailles de capture à 42 cm** et une **interdiction de pêche pendant la période de reproduction pour tous, pêcheurs de loisir et professionnels**. Par ailleurs, nous rappelons que la notion de quota journalier est totalement inadaptée à l'activité de pêche de loisir. Nous souhaitons que des **négociations s'engagent très rapidement sur la mise en place d'un quota mensuel beaucoup plus en cohérence avec nos pratiques habituelles et les objectifs liés à la protection de la ressource**. L'absence de concertation avec les **autorités françaises et européennes chargées de ces sujets nuit très gravement au développement harmonieux d'une activité de pêche de loisir durable, respectueuse du milieu et essentielle pour l'économie de nos régions littorales**.

Congrès FNPPSF

Notre **42^e congrès national** se tiendra les 11 et 12 avril prochain à Saint-Brice-en-Coglès. J'espère vous y retrouver très nombreux. Nous profiterons de ce moment de réflexion et de convivialité pour **peaufiner nos orientations et affûter nos ripostes face aux récentes attaques ciblées à l'encontre de la plaisance et de la pêche de loisir**. Nous préparons aussi la 2^e édition de nos Assises nationales de la plaisance et des pêches en mer qui doivent se dérouler à Martigues les 5 et 6 novembre 2015.

En conclusion, comme vous pouvez le constater, les responsables de votre fédération sont sur **tous les fronts**. Vous pouvez effectivement vous contenter de les observer voire de les critiquer dès que quelque chose ne vous convient pas, vous pouvez aussi, devant les **très importantes difficultés que nous avons à affronter**, décider de nous **accompagner et de vous investir dans un combat qui est aussi le vôtre**.

J'attends de vous une **participation active**. Je compte sur vous.

Jean Kiffer

président national de la FNPPSF